

VILLE DE COUÉRON - 44220 - ARRONDISSEMENT DE NANTES
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2020

2020-31 Séance du conseil municipal du 16 juillet 2020
Service : Finances et commande publique
Référence : S.H.

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL

Le jeudi seize juillet deux mille vingt, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Couéron, légalement convoqué le 10 juillet 2020, s'est rassemblé, salle l'Estuaire, rue de la Frémondrière, à Couéron, sous la présidence de Monsieur Ludovic Joyeux, 1^{er} adjoint. Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de : 35 quorum : 18.

Étaient présents : Ludovic JOYEUX, Clotilde ROUGEOT, Michel LUCAS, Laëticia BAR, Sylvie PELLOQUIN, Jean-Michel ÉON, Corinne CHÉNARD, Marie-Estelle IRISSOU, Guy BERNARD-DAGA, Patrick ÉVIN, Hervé LEBEAU, Dolores LOBO, Catherine RADIGOIS, Jacqueline MÉNARD-BYRNE, Anne-Laure BOCHÉ, Olivier SCOTTO, Mathilde BELNA, Hélène RAUHUT-AUVINET, Fabien HALLET, Julien ROUSSEAU, Enzo BONNAUDET, Patrice BOLO, Farid OULAMI, Frédéric BOUDAN, Adeline BRETIN, Olivier FRANC, Yvan VALLÉE, Ludivine BEN BELLAL.

Absents excusés ayant donné procuration écrite :

Pierre CAMUS-LUTZ à Guy BERNARD-DAGA
Gilles PHILIPPEAU à Ludovic JOYEUX
Patricia GUILLOUËT à Clotilde ROUGEOT

Yves ANDRIEUX à Marie-Estelle IRISSOU
Odile DENIAUD à Dolores LOBO
Julien PELTAIS à Julien ROUSSEAU

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de conseillers effectivement présents : 28

Secrétaires : Hélène Rauhut-Auvinet et Farid Oulami

Rapporteur : Jean-Michel Éon

EXPOSÉ

Le vote du compte administratif est un temps fort de la vie d'une collectivité locale. Ce dernier retrace l'ensemble des dépenses effectivement mandatées, et des recettes encaissées sur un exercice budgétaire, tant en fonctionnement qu'en investissement, dans le cadre des politiques publiques menées par la collectivité.

L'approbation du compte administratif intervient après l'approbation du compte de gestion du trésorier, avec lequel il doit strictement être en cohérence, et avant l'affectation des résultats au budget n+1, au travers du budget supplémentaire.

Le compte administratif 2019 est le dernier d'une mandature qui n'aura jamais été autant perturbée sur un plan financier. Pour autant, l'exercice 2019 constitue, une année de plus, le marqueur d'une politique volontariste et ambitieuse, et dont les nombreuses réalisations sont le fruit de projets concertés et durables, en cohérence avec les priorités et « fils rouges » qui ont guidé l'action municipale sur le mandat qui vient de s'achever.

Le compte administratif 2019 s'inscrit ainsi dans une continuité d'action par rapport aux années précédentes, en phase avec une ville en mouvement, et tournée vers un service public solidaire et accessible, dont l'actualité des dernières semaines a montré toute l'importance.

La présentation des principales réalisations budgétaires de l'exercice 2019 figurant au rapport joint en annexe à la présente délibération traduit de manière renouvelée l'engagement de la ville auprès de l'ensemble de la population, mais aussi plus largement, auprès de tous les acteurs de la vie locale, et notamment des associations, dont les actions et projets s'inscrivent parfaitement en cohérence et en complémentarité avec ceux de la municipalité.

Sur un plan financier, les indicateurs majeurs de santé financière permettent d'envisager la mise en œuvre des projets municipaux, et notamment du programme d'investissement sur le nouveau mandat, dans des conditions financières favorables et parfaitement maîtrisées. Les résultats 2019 viennent toutefois rappeler que l'équilibre reste fragile, et qu'une vigilance permanente est nécessaire pour conforter, dans la durée, un cadre financier sain et préservé.

Le conseil municipal est ainsi appelé à approuver le compte administratif, conformément aux modalités suivantes :

Investissement	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes	12 593 900,00 €	5 562 784,30 €	141 221,50 €
Dépenses	12 593 900,00 €	5 361 947,88 €	548 874,23 €
Résultat antérieur reporté		- 2 100 142,89 €	
Résultat de clôture 2019		- 1 899 306,47 €	- 407 652,73 €

Fonctionnement	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Recettes	29 407 000,00 €	24 739 215,21 €	
Dépenses	29 407 000,00 €	22 752 712,95 €	
Résultat antérieur reporté		5 180 446,34 €	
Résultat de clôture 2019		7 166 948,60 €	

Résultat		5 267 642,13 €	- 407 652,73 €
-----------------	--	-----------------------	-----------------------

Le compte administratif 2019 du budget principal est disponible en mairie, à la Direction générale.

PROPOSITION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction M14 ;

Vu le compte de gestion pour le budget principal présenté par le receveur et approuvé par le conseil municipal ;

Vu le projet de compte administratif présenté par l'ordonnateur ;

Vu l'avis favorable du bureau municipal du 6 juillet 2020 ;

Considérant la concordance des opérations passées sur l'exercice 2019 par le receveur municipal et l'ordonnateur dans le respect des crédits autorisés par le conseil municipal ;

Madame le Maire ayant quitté la salle et ne prenant pas part au vote, le rapporteur propose de voter le projet suivant :

- approuver le compte administratif de l'exercice 2019 pour le budget principal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, par 27 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions, la proposition du rapporteur.

A Couëron, le 16 juillet 2020

Ludovic Joyeux
1^{er} adjoint